4.10 Droits et modes de connaissances autochtones

Da

- Les connaissances autochtones peuvent être transmises oralement (paroles, mais aussi chants, gestes et silence), par une « manière d'être » (apprentissage par la pratique et la contemplation) et par la « mémoire des choses » (histoire narrative).
    Un gardien d'histoires peut combiner la mémoire des choses et le chant pour délivrer le bon chant - parmi des centaines - pour la bonne occasion et au bon moment.
- Les détenteurs de connaissances sauvegardent et partagent les connaissances d'un territoire spécifique (par exemple, la valeur médicinale d'une plante locale) et le font d'une manière qui met l'accent sur l'objectif commun (plutôt que le gain individuel), l'objectif caritatif (plutôt que le pouvoir ou la domination) et l'objectif éthique (plutôt que la thésaurisation des connaissances).
- L'apprentissage peut également provenir des « êtres » de la forêt (par exemple, les animaux et les rivières).

- Chaque peuple autochtone a sa propre vision du monde, mais les peuples autochtones partagent également des visions du monde qui les rassemblent.
- Les visions du monde peuvent être oubliées, effacées, niées et empruntées, mais aussi construites pour la résistance culturelle des peuples autochtones d'aujourd'hui.
- Les visions du monde et les formes de savoir sont intrinsèquement liées ; les peuples autochtones interprètent leurs « mondes » à partir de leurs diverses formes de savoirs et de connaissances.

- Le savoir de chaque peuple se trouve sur son propre territoire physique et spirituel, et ce savoir a souvent été pris aux peuples autochtones sans que cela soit reconnu.
- Les scientifiques doivent apprendre à reconnaître, à coexister avec et à respecter les savoirs autochtones dans toute leur complexité et leur diversité.
- Les respr d l· s r l·